

Les anciennes carrières des Capucins, à la fois racines géologiques de Paris et livre d'histoire.

Par Gilles Thomas*.

C'est bien un privilège parisien que de pouvoir utiliser le plan du métro comme un aide-mémoire, un déclencheur de souvenirs, miroir de poche où viennent se refléter en s'affolant un instant les alouettes du passé. Mais une telle convocation n'est pas toujours si délibérée – luxe d'intellectuel au temps plus libre que celui des autres – : il suffit parfois du hasard d'un itinéraire (d'un nom, d'une sensation) pour que le voyageur distrait découvre soudain que sa géologie intérieure et la géographie souterraine de la capitale se rencontrent en certains points, découverte fulgurante d'une coïncidence propre à déclencher dans les couches sédimentaires de sa mémoire de petits séismes intimes.

Marc Augé, *Un ethnologue dans le métro* (© « Textes du XX^e siècle », Hachette, 1986)

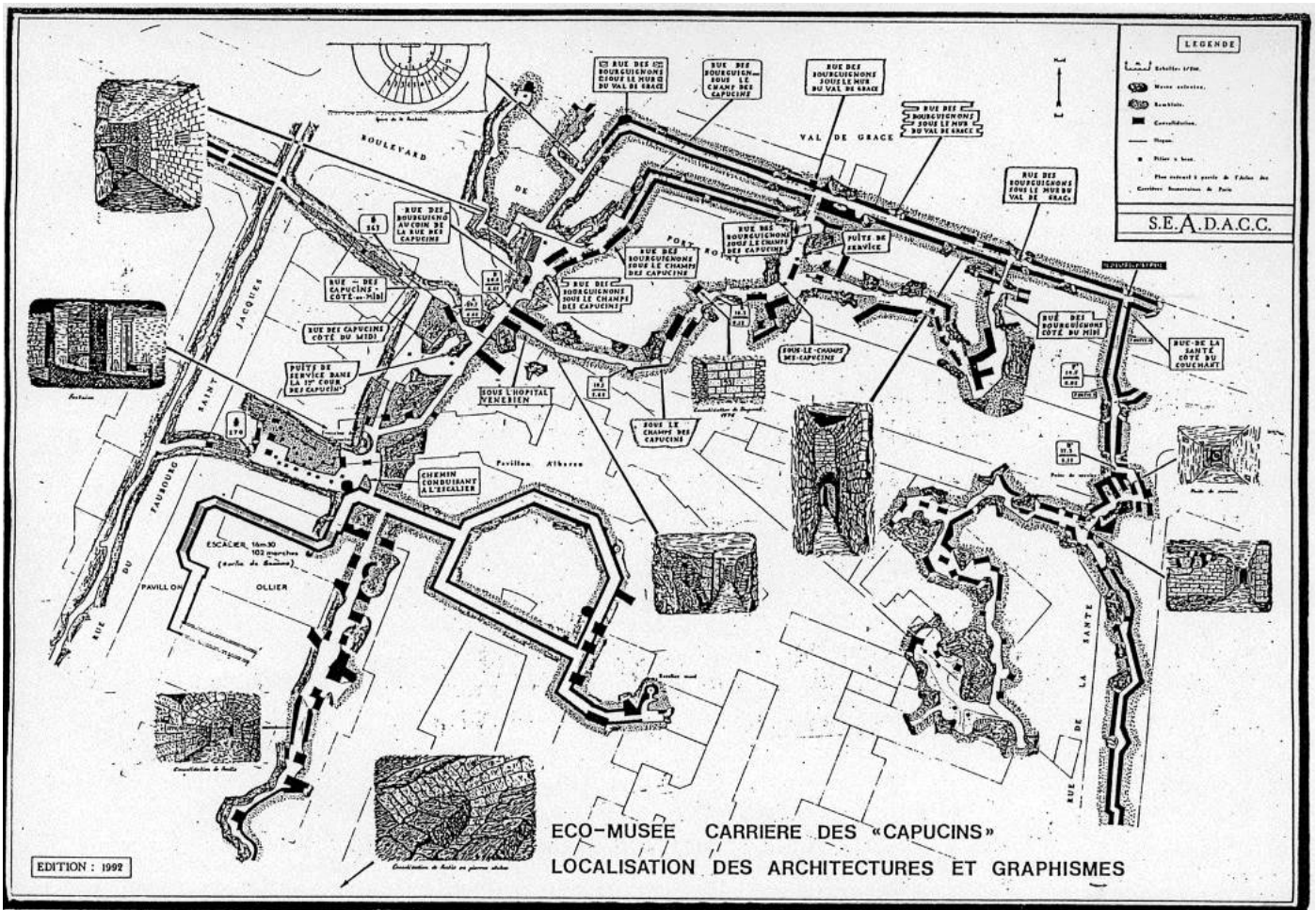


Figure 1. Plan du secteur des carrières sous l'hôpital Cochin, montrant la localisation précise de chacun des graphismes officiels gravés par l'Inspection des Carrières (permettant de se localiser par rapport à la surface), et identifiant chaque pilier érigé sous la supervision de ce service.

Bien que les carrières de Paris ne représentent qu'un dixième de la surface de Paris et que le *corpus* de leur histoire ne soit qu'une partie infime à l'échelle de celle de la capitale elle-même, il y a tant et tant à faire que, pour paraphraser Charles-Axel Guillaumot : « *Ni moi, ni mes coopérateurs n'en verrons la fin. D'autres auront cet avantage ; mais j'ai lieu de croire que nous leur avons frayé la route, et qu'ils n'auront rien à changer au système que j'ai adopté.* » Espérons que le chemin tracé dans les ramifications de leur connaissance, dont cet article n'est qu'une modeste pierre de pavement, se poursuive encore longuement malgré les obstacles « administratifs » qui apparaissent parfois, lesquels au lieu de décourager les volontés ne font que renforcer la mienne.

Grâce au site des anciennes carrières des Capucins, nous allons pouvoir descendre en toute légalité dans les sous-sols « interdits » de Paris que constituent les anciennes carrières souterraines depuis un arrêté signé le 2 novembre 1955. Mais ce texte légiférant la chose ne fut adopté que suite à la loi sécuritaire du 3 avril 1955 mise en vigueur à cause de la guerre d'Algérie.

Les racines architecturales d'une cité devenue capitale

En cette année qui marque les 850 ans de la création de la cathédrale Notre-Dame de Paris, commémorons par la même occasion, et par l'intermédiaire de cet article, l'origine principale des pierres qui furent extraites des sous-sols de notre capitale pour l'édification de ce monument, phare religieux d'un Occident catholique. On estime qu'un tiers des pierres ayant servi à l'érection de Notre-Dame proviennent du secteur Cochin-Val-de-Grâce, sachant qu'une même carrière alimentait en matériaux plusieurs chantiers de construction et, inversement, qu'un édifice nécessite des pierres de différentes qualités : dures pour les emmarchements et les colonnes, par exemple, plus tendres pour la sculpture.

Les richesses du sous-sol de ce qui deviendra Paris ont d'abord été exploitées à ciel ouvert, à l'époque gallo-romaine, puis, à partir des XII^e et XIII^e siècles, l'extraction se poursuivit en souterrain. Concernant les carrières dites des Capucins, situées sous l'hôpital Cochin, on circule au milieu des bancs de calcaire du Lutétien supérieur, qui ont été prélevés ici dès le Moyen Âge ; cet étage géologique s'est formé dans une mer réduite à une gigantesque baie peu profonde. Très localement, cette carrière présente une hauteur d'exploitation de 5,45 m (figure 2), laissant entr'apercevoir le Lutétien moyen¹, dépôts correspondant à

une période où la mer avait atteint son extension maximale mais dont la profondeur ne dépassait pas une dizaine de mètres.



Figure 2.
Hauteur maximale
d'exploitation du
calcaire lutétien
dans ce secteur :
5,45 m. (La flèche
pointe vers le bas
pour montrer
l'épaisseur des
remblais laissés
au cours de
l'exploitation).

Par cet artifice d'une plongée au niveau des racines géologiques d'un des principaux monuments qui ont établi la réputation culturelle et patrimoniale de Paris, nous allons pouvoir remonter dans un passé toujours présent. Bien évidemment, nous ne pouvons occulter la composante géologique du domaine dans lequel nous sommes amenés à évoluer qui est lisible sur les masses du calcaire, les piliers tournés, etc. Mais, si être confronté aux carrières souterraines peut sembler une évidence pour certaines personnes qui s'intéressent de près ou de loin à la géologie, circuler dans les galeries de servitude édifiées au niveau de ces anciennes carrières souterraines, lors des travaux de consolidation initiés par Charles Axel-Guillaumot, permet également de s'immerger physiquement dans l'Histoire, celle de Paris, mais aussi plus largement celle de la France. C'est ce que nous allons voir.

L'escalier géologique sous Cochin

Dans les conclusions du rapport dressé à la demande de Colbert, on lit en ce qui concerne l'emploi de la pierre des bassins de Paris, et plus particulièrement le liais : « *Ce banc de pierre que l'on pouvait autrefois extraire des carrières de la butte Saint-Jacques [...] portait jusqu'à 0^m,50 de hauteur sans bousin. Ce liais s'est presque toujours bien comporté, soit qu'il ait été employé dans des soubassements, soit qu'il ait servi à faire des larmiers, des couronnements, des chéneaux, des balustrades, des colonnettes, ou des meneaux de croisées ; il a résisté* »

¹ Découverte toute récente due au travail laborieux de « fourmis bénédictines » de quelques-uns des membres de la SEADACC, l'association qui gère le site.

à des charges énormes, même posé en délit, et dans ce dernier cas, il ne s'éclate que par suite du gonflement des crampons ou goujons de fer ».

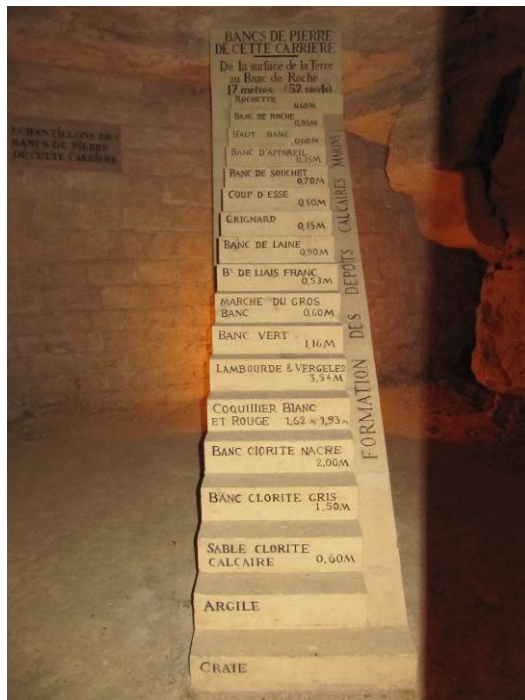


Figure 3. Coupe géologique au droit de l'hôpital Cochin, présentée dans un Cabinet minéralogique souterrain construit en 2005 (réalisé par l'association SEADACC), comme il en existât six dans les carrières sous Paris en 1815. Texte de l'inscription à gauche, provenant du Cabinet des Catacombes avant sa destruction : « Échantillons des bancs de pierre de cette carrière ».

C'est d'ailleurs le cas noté à l'époque de la Sainte-Chapelle, entièrement construite en liais et en cliquart, qui ne présentait alors des dégradations qu'aux emplacements où le fer oxydé avait provoqué des fêlures dans la pierre ; avec la réserve que le cliquart, plus gras que le liais, gèle plus facilement. Pour revenir à Notre-Dame de Paris, les terrasses constituées de grandes dalles de liais et de cliquart présentaient peu d'altérations sur la face à l'air car l'eau qui y pénètre s'évapore aisément par l'action combinée de l'air et du soleil et, au final, le calcaire y présente une dureté comparable à celle du marbre, tandis que le dessous sèche plus difficilement et la pierre éclate au niveau de leur face inférieure.

Création d'un Service spécifique sans précédant aucun, ni équivalent ailleurs

Suite à quelques effondrements dramatiques qui défrayèrent la chronique à la fin du XVIII^e siècle, une Inspection des carrières fut créée à Paris, précisément le 4 avril 1777. Elle avait une triple activité : rechercher tous les vides subsistants issus des anciennes

exploitations souterraines dont on avait fini par oublier la localisation (effet du temps assassin qui passe inexorablement), en dresser la cartographie (les plans-minutes étaient levés sur le terrain à l'échelle du 1/216^e, correspondant à quatre lignes pour une toise), et consolider tout ce qui était sous les voies publiques et les bâtiments du Roi (puisque « de la propriété du sol découle celle du sous-sol », actuel article 552 du Code civil).



Figure 4. Inscription localisant le jardin du « Dépôt des plans de l'Inspection des carrières », autrefois à l'angle des rues Méchain (dénommée ruelle des Capucins avant 1806) et de la Santé.

L'Inspection des carrières se livra alors à un travail de longue haleine, globalement de 1777 à 1909, date butoir des tranches de travaux gravées sous Paris sur les piliers de consolidation². L'incommensurabilité de la tâche avait été pressentie dès l'origine par Guillaumot, qui écrira en 1797 que « dans les premières années, aller aux carrières, c'étoit aller à la tranchée ». Il avait d'ailleurs parfaitement visualisé l'ampleur de la tâche puisqu'il ajouta : « Le mal des carrières est celui de plusieurs siècles ; il ne peut donc pas être réparé dans un petit nombre d'années. Ni moi, ni mes coopérateurs n'en verrons la fin. D'autres auront cet avantage ; mais j'ai lieu de croire que nous leur avons frayé la route, et qu'ils n'auront rien d'essentiel à changer au système que j'ai adopté. » C'est effectivement un des premiers éléments remarquables de la gigantesque entreprise au noir réalisée par Guillaumot³ : avoir su s'affranchir

² En faisant abstraction, bien évidemment, des quelques travaux antérieurs : ceux de François Mansart pour la construction de l'Abbaye du Val-de-Grâce (en 1645), ou de Claude Perrault pour celle de l'Observatoire (en 1672) ; mais sans non plus omettre les consolidations identifiées par un simple numéro et dues à Antoine Dupont, lorsqu'il fut chargé d'effectuer les premiers plans et travaux en 1776.

³ Ces travaux titanesques n'avaient aucun précédent équivalent, d'aucune manière que ce soit. En revanche, d'autres travaux seront par la suite comparables par leur étendue et leur gigantisme, mais la Ville de Paris et sa population ne

des rapiècements au coup par coup de ses prédécesseurs pour systématiser la chose et imaginer un principe raisonné qui perdurera jusqu'à la fin.

Ces travaux ne s'interrompirent jamais, quelles que soient les périodes troubles en surface dues aux vicissitudes et autres soubresauts de l'Histoire : Révolution, Terreur, Commune de 1830, 1848, guerre de 1870, Commune de 1871, et on légiféra donc même à leur sujet durant les « événements » de la guerre d'Algérie ! *A fortiori* pendant la guerre franco-prussienne, c'est à une autre mise en sécurité que participa l'Inspection des Carrières, en compagnie d'élèves de l'école des Mines de Paris, mais ceci est une autre histoire, objet d'autres articles : après avoir fait réaliser certaines connections souterraines entre des forts du sud de Paris et la capitale *via* les carrières, le Comité de défense du 18 août 1870, par l'intermédiaire du président du Comité des fortifications fit savoir que « *le service du génie s'est déjà préoccupé des carrières ou catacombes existant sous la place de Paris et en avant de l'enceinte, et qu'on étudie en ce moment les moyens à prendre, soit pour utiliser en vue de la défense celles de ces excavations dont on peut tirer parti, soit pour intercepter ou pour détruire celles qui pourraient être dangereuses* ».

Malgré les faibles moyens de communication de l'époque, on s'inquiéta du problème jusque dans la lointaine Amérique, où le Consul de France à San Francisco envoya une dépêche au Gouverneur de Paris, « *laquelle signale l'existence de certaines galeries souterraines débouchant dans les catacombes et pouvant être utilisées par l'ennemi* », message dont la lecture fut faite au gouvernement au cours de la séance du Comité de défense du 18 septembre.

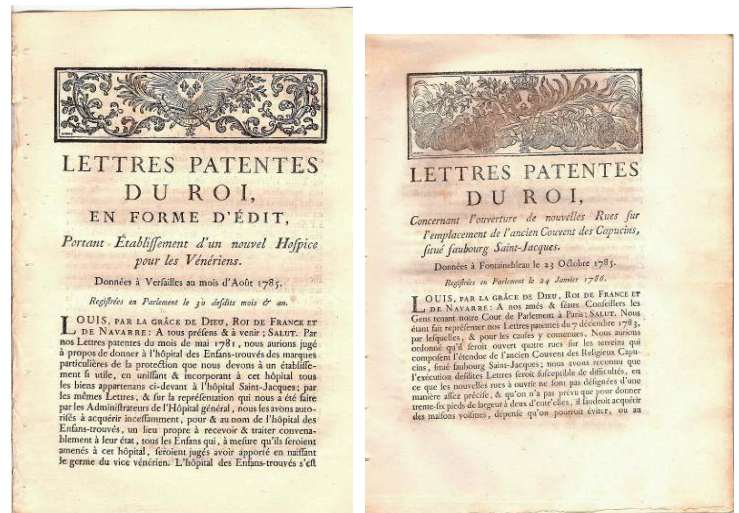
Le réseau de galeries architecturées par ce service a de plus été concomitamment superbement cartographié par les géomètres-topographes de l'Inspection des carrières, et ce dès l'origine ; cette cartographie était nécessaire pour savoir où porter les massifs de renfort à l'aplomb des bâtiments reposant sur du vide, mais aussi pour y porter trace des événements d'origine souterraine ayant affecté à un moment donné la surface.

Les éléments d'histoire que nous apporte cette cartographie des carrières de Paris sont, soit des déductions à partir de la représentation d'anciennes

consolidations de bâtiments disparus, soit des précisions qui ont été annotées sur les planches parce qu'elles peuvent avoir un intérêt pour le service en lui-même, par exemple la présence et la date d'un ancien fontis qui pourrait se réactiver (à l'image de ces anciens volcans auvergnats qui ne seront jamais totalement éteints). Pourtant, les anciennes carrières souterraines ne sont pas avares de renseignements historiques pour qui sait aller au-delà de ces plans, en se rendant directement sur place.

Le recueil incontournable des pièces manuscrites relatives à l'histoire des carrières

En 1986, pour la première fois, trois passionnés jouèrent non pas aux souris de laboratoire, mais bien les rats de bibliothèques. Ils avaient constitué le Groupe Parisien de Recherche sur les Souterrains (GPRS) et se mirent à éplucher, aux Archives nationales, les cartons-classeurs des archives de l'Inspection,



Figures 5 et 6. Deux exemples de documents archivistiques liés à l'histoire de l'hôpital Cochin : une lettre patente du Roi pour l'établissement de ce nouvel hospice pour les Vénériens, et une seconde concernant l'ouverture de nouvelles rues sur l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins.
(Collection Tristan Pimpaneau).

renfermant principalement des lettres manuscrites écrites à l'époque par le premier Inspecteur en titre, Charles-Axel Guillaumot, ou dont il était destinataire. En plus de ces échanges épistolaires, ils regroupèrent dans un recueil des notes donnant un « *aperçu du travail à faire dans les carrières de l'intérieur de Paris* », divisé en autant d'ateliers qu'il en était constitué pour les besoins du service.

Le 13 octobre 1777, Le Bossu rend ainsi compte qu'il a visité deux carrières dont l'une « *sous la rue de la Santé derrière les Capucins, Faubourg St Jacques. Les deux carrières sont dans le plus mauvais*

retiendront que ces derniers pour de simples raisons de visibilité : d'abord les grandes percées haussmanniennes (le paysage des rues étant en permanence sous l'œil des parisiens et des touristes), puis la construction du métropolitain (qui ne peut être oublié principalement par son utilité et non par sa réalisation ; il transporte des millions de voyageurs par jour). Alors que les carrières, une fois leur consolidation achevée, retombèrent aussitôt dans l'oubli.

état et les fontis sont sous les routes. J'ai prié M. Husset d'en lever les plans pour à l'arrivée de M. Guillaumot qu'il ordonne les travaux nécessaires. »

En prairial en 4 [mai-juin 1796], l'Atelier de la barrière d'Orléans, composé d'un piqueur, deux carriers, deux limosins, un terrassier-carrier et dix terrassiers, devait faire « la recherche des matériaux sous la demie-lune du boulevard Jacques. On entamera les fouilles et les constructions de soutènement dans l'alignement de la rue de la Santé sous le champ des Capucins à droite en allant au boulevard. À l'extrémité de la galerie parallèle, près la maison du citoyen Chalabre même rue, on fera les fouilles et constructions pour la prolongation de la galerie dans les grands vides nouvellement connus et les terres en provenant seront portées en remblais dans les vides sous la dite rue. » Bralle, « ingénieur en chef, inspecteur général des eaux, fontaines du département de la Seine », dont le logement de fonction est l'actuel « Maison du Fontainier » de l'avenue de l'Observatoire, remplace alors Guillaumot à la tête de l'Inspection.



Figures 7 et 8. Graphismes identifiant le 29^e pilier (celui-ci en meulière) érigé en 1777 sous l'Inspectorat de Charles-Axel Guillaumot (d'où la gravure de son initiale « G ») ; et le 4^e pilier (en moellons de calcaire) édifié durant la 3^e année de la République française, sous le contrôle de Bralle « ingénieur hydraulique », Guillaumot étant emprisonné en cette période troublée de l'histoire de France.

Puis l'« Aperçu du travail à faire dans les carrières de l'intérieur de Paris pendant le mois de messidor

AN 4 de la République Française une et indivisible [juin 1796], pour l'Atelier devenu du Val-de-Grâce signale : « On finira les fouilles pour les fondations des deux galeries, allant, l'une vers la rue des Bourguignons et l'autre sous la rive des bâtiments de l'Hospice Vénérien, allant à la rue Jacques. On entamera les constructions de ces deux galeries. »

Ce même « intérimaire » Bralle écrit alors au ministre de l'Intérieur le 3 juillet 1796 : « Les observations du citoyen Legois, commissaire de police de la division de l'Observatoire, 12^{ème} arrondissement, sur l'état actuel du champ des Capucins sont justes, et il serait effectivement possible que des malveillants profitassent des inégalités du terrain pour se soustraire à la vigilance des patrouilles. Mais la réduction opérée dans le nombre des ouvriers des carrières par des vues d'économie, qui s'accordent mal avec l'urgence des travaux qu'elles comportent, n'ont pas permis d'y mettre toute l'activité désirable. Je les dirige en ce moment vers la rue des Bourguignons, en partant de la rue de la Santé et dès que je serais parvenu à un très vaste fontis qui se trouve à peu près au milieu de l'alignement, j'en profiterais pour ouvrir un nouveau trou de service au moyen duquel on pourra déblayer une très grande partie des terres, dont se plaint le citoyen Legois. Quand à l'ancien trou dont il parle, il est rempli et je ne pourrai en faire usage que lorsque les communications seront ouvertes entre les vides et les nombreux fontis qui sont répandus sous la surface du champ des Capucins. Il y avait en ce moment trop de distance et de circuit à faire pour y prendre des terres dont le transport deviendrait extrêmement dispendieux. En attendant que je fasse ouvrir un nouveau trou de service⁴, ce qui demandera encore quelque temps, je pourrais, si le ministre m'y autorise, occuper un atelier de terrassiers à relever les terres qui bordent la rue des Bourguignons, et à faire disparaître les enfoncements, coupures et monticules qui offrent le plus grand danger pour la sûreté publique. »

Tandis que le 19 juillet 1796, concernant l'Atelier du Val-de-Grâce : « On entamera une galerie rue des Bourguignons, dans la direction de celle de la Santé pour aller joindre un très grand fontis à l'encoignure des rues de Biron et du champ des Capucins, vis à vis la maison du citoyen Michaux. On poursuivra les fouilles de recherche sous le champ des Capucins, dans l'alignement de la galerie passant sous la rive des bâtiments de l'hospice des Vénériens et allant à la rue Jacques. »

⁴ Les puits de service de l'Inspection se démarquent des plaques d'égouts par le tampon du regard d'accès qui porte les initiales IDC, pour Inspection Des Carrières.

Guillaumot, Champ des Capucins, Bralle, les Bourguignons, Hospice des Vénériens, rue Jacques, de Biron... que des noms aujourd'hui un peu disparus de la surface de Paris, mais que l'on a encore le plaisir et l'avantage de croiser sous Paris, malgré l'urbanisation galopante qui a fait disparaître du cadastre certains bâtiments, ou de nombreuses débaptisations de rues qui renvoyèrent aux oubliettes des noms de personnes, voire pire, que l'absence de reconnaissance a oublié d'honorer par l'attribution d'une rue ; c'est le cas de Charles-Axel Guillaumot qui est indéniablement l'homme qui a sauvé Paris d'un engloutissement promis d'une manière inexorable s'il n'avait pas œuvré.

**Différents graphismes lisibles
sous l'actuel hôpital Cochin,
rappelant des éléments de son passé
toujours présent,
datant pourtant du Siècle des Lumières.**



Figure 9. Un puits de service, comme son nom l'indique, est un puits utilisé pour le service de l'Inspection des Carrières (descente ou remontée des hommes et du matériel) ; ils sont obturés en leur sommet par une « plaque d'égout ». À ne pas confondre avec un puits d'extraction, lesquels font plusieurs mètres de diamètre.

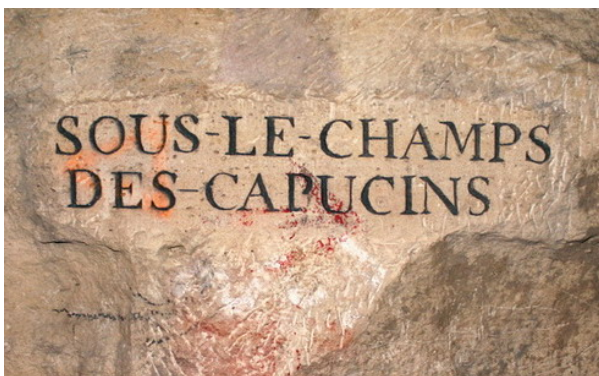


Figure 10. Sous le Champ(s) des Capucins, dénomination évoquant le temps pas si lointain où « Paris était à la campagne ».



Figure 11. La petite rue des Bourguignons est devenue la très large (et aujourd'hui accidentogène !) boulevard de Port-Royal, suite aux travaux de percées ordonnées par le baron-préfet bâtisseur Haussmann. « Côté du midi » précise que nous nous trouvions alors sous son trottoir sud.



Figure 12. À partir de 1792, l'hôpital déjà Cochin était devenu dévolu aux maladies vénériennes hommes ; les femmes ayant contracté le même type de maux étaient alors soignées à la Salpêtrière.

Ces photos (figures 9 à 12) sont copyrightées Gaspard Duval (voir son livre « **Les Catacombes de Paris. Promenade interdite** » paru chez Volum, en 2011).

L'Atlas de plans de de Fourcy, socle « immuable » de la cartographie officielle

Ce n'est qu'en 1842 que fut décidé pour la première fois de coordonner les milliers de plans produits par l'administration des Carrières depuis sa création. L'ouvrage résultant fut réalisé, de 1856 à 1859, sous l'impulsion d'Eugène Lefébure de Fourcy (figure 14), qui sera Inspecteur général de ce service de 1866 à 1870, et dont nous eûmes la chance de guider sous Cochin quelques-uns des descendants de ce prestigieux ancêtre.

La cartographie particulière des carrières souterraines nécessite de fait la réalisation d'une double topographie, en sous-sol, mais aussi en surface,

comme nous l'explique alors de Fourcy lui-même : « Depuis sa création, l'Inspection générale des carrières de Paris s'était occupée de réunir les plans d'un vaste atlas souterrain de la capitale ; mais ces plans, faits à la hâte et sans un système bien ordonné, ne formaient qu'un ensemble confus. En 1841, le service fut réorganisé, et l'on se remit à l'œuvre. Il fallut d'abord dresser un plan des quartiers de la ville sous lesquels il existe des carrières, établir des points de repère très-exacts et répéter cette opération sous terre. Une fois les grandes mailles du réseau bien dessinées, on en remplit les intervalles au moyen de plans de détail levés par l'ancienne administration. En 1852, on y ajouta d'abord les constructions en façade sur les rues, puis toutes les constructions élevées au-dessus du périmètre des carrières. »

Suivant ce principe, il n'a pas été jugé nécessaire de surcharger les plans de l'Inspection d'aucune indication écrite se référant aux bâtiments de surface.

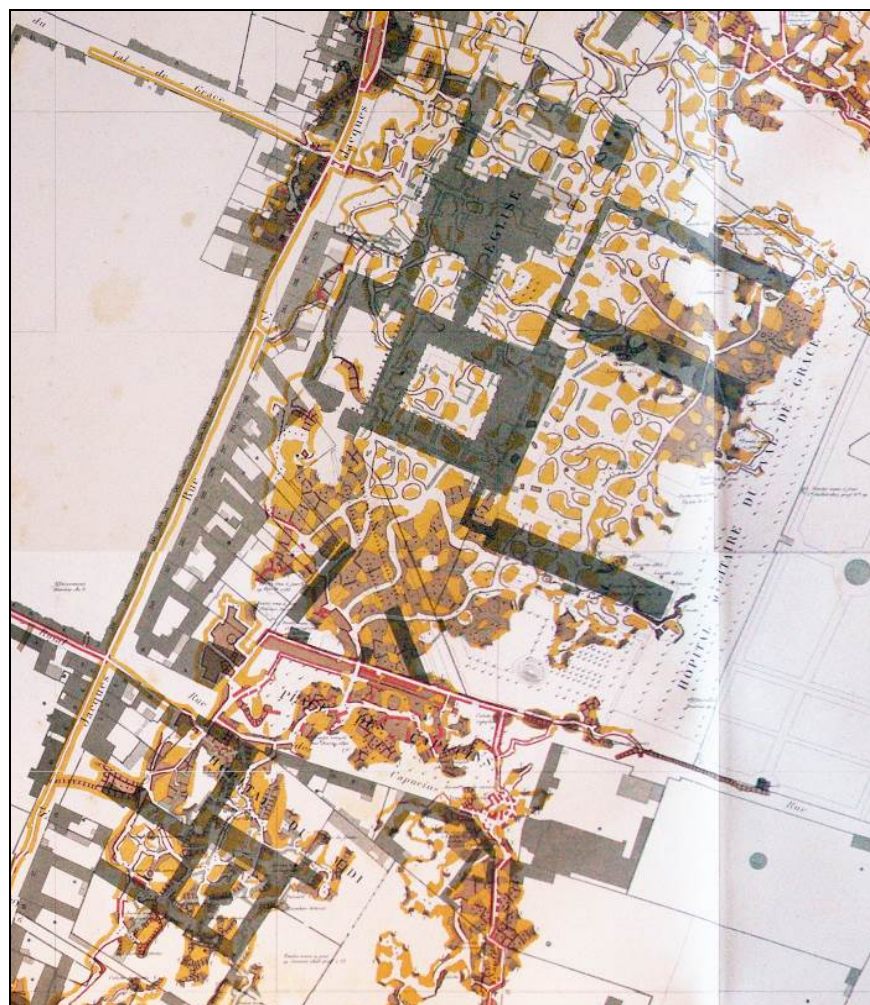


Figure 13. Plan des carrières du secteur Val-de-Grâce-Cochin, par Eugène Lefébure de Fourcy. (Extrait de l'Atlas souterrain de Paris)



Figure 14. Un portrait d'Eugène Lefébure de Fourcy, vers 1880. Ici âgé de 68 ans (collection de la famille Fourcy/Turquet ; merci à vous !).

Pour connaître précisément ce qu'il y a au-dessous d'un endroit, il suffit de consulter la planche des carrières correspondantes. Mais inversement, lorsque l'on est sous terre, la difficulté apparaît lorsque l'on veut savoir ce qui se passe au-dessus. Pour y remédier et sans qu'il y en eut une publicité tapageuse, pour des raisons éminemment pratiques, des indications furent gravées sur les parements des galeries de servitude du réseau qu'était en train d'architecturer l'Inspection des carrières. Ce sont ces graphismes officiels qui permettent maintenant une véritable remontée physique et palpable dans le temps, par le truchement d'une visite de ces galeries qui deviennent donc des « couloirs de correspondance spacio-temporelle ».

Ceci d'autant plus que les premières années du service des carrières vont correspondre à des bouleversements administratifs et organisationnels de notre Ville-Capitale. Notre « vaste monde poursui[vai]t sa course folle », que l'on peut résumer en quelques dates :

- 1728-1729 : pour la première fois, inscription du nom de chaque rue à leur extrémité ;
- **1777** : création de l'Inspection des carrières. On grave sous Paris, pour pouvoir se repérer plus aisément lors des

travaux, le nom de ce qu'il y a à la surface : rue, bâtiment, jardin, etc.

- 1779 : utilisation d'un premier système de numérotage des portes dans les rues, dit de « choc en retour ». Ces numéros sont parfois reportés sous terre, alors surmontés d'une fleur de lys, mais uniquement dans quelques galeries ;

- 1791 : début de la Terreur. Du passé faisons table rase. Un nouveau système de numérotage, dit « sectionnaire », remplace l'ancien car créé sous Louis XVI. Sous terre, on se contente de buriner ces numéros désormais honnis ;

- 1792 : création du calendrier républicain. Les piliers de consolidation identifiés par la gravure « numéro d'ordre/initiale de l'Inspecteur/année de réalisation », portent alors les années 2R à 14R ;

- 1793 : par décret, tous les symboles « séditieux » associés à la royauté sont désormais interdits et bannis. Dans les galeries, on bûche alors systématiquement toutes les fleurs de lys (moins de dix en réchappent) ;

- 1794 : une mesure similaire est prise pour les inscriptions des noms de rues qui comportent le mot « Saint », sous terre, comme en surface. « Rue St-Jacques » devient « Rue Jacques », par grattage des lettres désormais interdites ;

- 1795 : création du système métrique. Les profondeurs (au sommet des escaliers d'accès aux carrières) et les hauteurs (à leur base), initialement en pieds/pouces, sont alors converties par calcul mathématique dans ce nouveau système, et gravées avec quatre décimales ;

- 1805 : suppression du système de numérotage « sectionnaire », peu pratique, et création du système napoléonien (pairs et impairs séparés, en utilisant la Seine comme référence). Dans les galeries dans lesquelles un essai de report de la numérotation avait déjà été effectué, le nouveau numéro est gravé.

N.B. Cet éphéméride qui précède, ainsi que le complément d'indications qui suit, peuvent être utilisées lors de la visite du musée des Catacombes, afin d'aider à mieux comprendre toutes les indications gravées que l'on peut lire dans les galeries qui entourent l'ossuaire municipal au sens strict (autrement dit les parcours d'approche et de sortie).

Guillaumot, lors de son Inspectorat (qui dura de 1777 à 1807, date de sa mort), fut temporairement écarté de son poste d'Inspecteur général au moment de la Terreur. Ayant été nommé par le roi Louis XVI, il fut alors facile à cette époque de le considérer comme Suspect, i.e. ennemi de la Révolution, d'autant plus que Dupont, qui ambitionnait sa place et n'avait jamais cessé de la briguer, s'empres-

d'essayer de le dénigrer. Ses remplaçants furent deux ingénieurs des Ponts & Chaussées (Duchemin et Demoustiers), puis un ingénieur « hydraulique », Bralle. Pendant cette période, le « G » de Guillaumot disparut des tranches de travaux au profit d'un « D » ou d'un « B ».

Tout ceci est encore parfaitement visible car lisible sous Paris, pour qui a la chance d'y descendre, et cela fait partie du charme indéniable des anciennes carrières de la capitale, devenues « catacombes » par un abus de langage.

Paris au début du XIX^e siècle, d'après un plan (de surface) de 1839

Cette remontée dans le temps *via* une descente dans les carrières de Paris peut parfaitement être réalisée au sein du site des anciennes carrières des Capucins, géré par une association⁵ loi de 1901, délégataire de la Ville de Paris pour l'occasion par la signature d'une convention en bonne et due forme.

Afin d'aider à matérialiser cette future « excursion », à défaut d'une course géologique comme cela fut la mode dans les carrières sous Paris et sa proche banlieue à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, lorsque les Sociétés dites savantes fleurissaient, basons-nous sur un plan de surface médian entre les débuts de l'Inspection et la fin de ses travaux principaux. Quant au plan officiel des carrières sous l'hôpital Cochin, nous invitons les lecteurs qui le souhaiteraient à consulter ceux levés et diffusés par l'Inspection des carrières : ils sont identifiés sous le numéro 266 pour les éditions de 1898 à 1979, puis 26-49 pour les suivantes. En fait, il y a peu de différences notables entre les années, puisqu'aucun métro n'est venu s'implanter dans le secteur Val-de-Grâce/Hôpital Cochin, et que le RER (du moins la prolongation de la ligne de Sceaux à cet emplacement, qui date de 1895), passe à l'ouest du secteur hospitalier et est donc déjà représenté sur la planche de 1898. La perturbation la plus visible est la création d'un abri de Défense passive lié à la Seconde Guerre mondiale, au droit du pavillon Ollier.

Sur le plan de surface du Paris de 1839, un certain nombre de dénominations sont toujours parfaitement visibles aux niveaux des carrières/catacombes de la capitale. Ainsi, par exemple, l'actuel hôpital Cochin y est indiqué par l'annotation « Hôpital du Midi

⁵ La SEADACC : Société d'Études et d'Aménagement des Anciennes Carrières des « Capucins », 27 rue du faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris (la même adresse que l'hôpital).

(Vénériens hommes)⁶ ». Tandis qu'on y lit déjà Hôpital Cochin, car contrairement à ce que certains pensaient, ou plutôt imaginaient, cette désignation n'est pas apparue en 1905, mais bien quasiment dès la mort de son fondateur bienfaiteur, l'abbé Jacques Denis Cochin⁷. De même, la trace du « passé religieux » de l'hôpital, qui transparaît au travers du libellé Champ des Capucins, est toujours inscrite dessous.

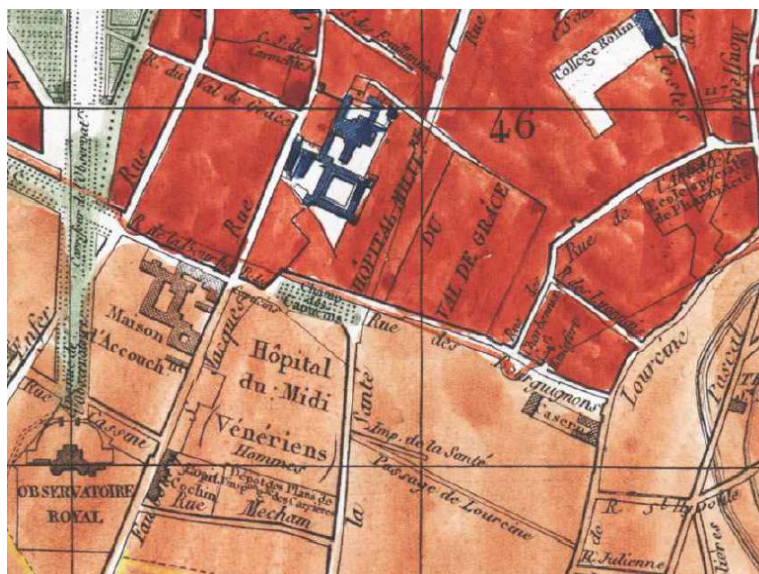


Figure 15.

Cartographie de ce secteur parisien en 1839.

(Plan collection Francis Dupin <http://www.photostereo.org>).

À l'angle des rues Méchain et de la Santé, se trouvait à l'époque le « Dépôt des plans de l'Inspection générale des Carrières », plaque aujourd'hui rapatriée dans ce même lieu souterrain pensé comme un écomusée de carrières de Paris (photo 15).

La rue d'Enfer, de voie inférieure par rapport au *cardo maximus* romain qu'était la rue Saint-Jacques, est dorénavant devenue l'artère principale Nord-Sud au travers du boulevard Saint-Michel⁸ ; comme le

⁶ L'hôpital vénérien dédié aux maladies vénériennes des femmes était celui construit dans l'ancien couvent des Cordelières de la rue de Lourcine. Dans le *Père Goriot*, roman de Balzac, celui-ci écrit : « Napoléon ne dînait pas deux fois, et ne pouvait pas avoir plus de maîtresses qu'en prend un étudiant en médecine quand il est interne aux Capucins ».

⁷ Voir (bibliographie) l'article : « Quand l'Hôpital Cochin s'appelait déjà Cochin ».

⁸ Que Saint-Michel terrasse des dragons infernaux, quoi de plus naturel ! De plus, cette voie menait à la place d'Enfer (aujourd'hui Denfert-Rochereau) où se trouve la porte d'accès à l'ancre des Catacombes (rapprochement « dantesque ») ; mais cette poésie elle-même a disparu depuis la dénomination de l'avenue du colonel Henri Rol-Tanguy,

boulevard éponyme est devenu Raspail en 1887. Ne parlons pas de la rue du Val-de-Grâce, dont une plaque inventoriée en 1980 par le GPRS et qui était enchâssée dans le mur de confortation du « premier pavillon du Val-de-Grâce », a disparu de son emplacement en 2005 !

Du carrefour de l'Observatoire ne subsiste que la plaque au dos fleurdelysé, présentée sur la lithothèque de l'association. Remarquons aussi sur le plan la rue de Lourcine, dénomination que l'on ne trouve plus que sous terre.

Si la toponymie est conservée, la topographie l'est tout autant. Le boulevard haussmannien du Port-Royal a absorbé lors de son percement, en même temps, les rues de la Bourbe, des Capucins et des Bourguignons, mais l'on peut toujours observer ces noms *in situ*, et l'on constate que cette rue des Bourguignons se traversait alors en trois enjambées.

En guise de conclusion et de « à suivre... »

En attendant, il vous ait tout loisir de venir vous rendre compte par vous-même de cette particularité qu'offre le patrimoine parisien souterrain : par un bond gracieux dans le temps, venez plonger dans le 14^e arrondissement de Paris au XVIII^e siècle, je me ferai un plaisir de vous servir de guide. Et, de plus, vous y découvrirez la reconstitution d'un cabinet de Minéralogie comme il en existait six, en 1815, sous Paris.

Ces musées souterrains étaient des Cabinets de curiosités, des Cabinets scientifiques spécialisés puisque sur le thème de la géologie (figure 16). Un faux escalier servait de présentoir pour la coupe géologique du lieu précis où il était établi ; sur les marches étaient déposés tous les échantillons de minéraux depuis la surface de la terre jusqu'au substrat crayeux, le calcaire étant décomposé en ses différents bancs. Tandis que, sur les présentoirs du pourtour de la salle, étaient disposées des « curiosités » trouvées par les ouvriers de l'Inspection : fossiles, concrétions, vieux outils, etc.

Autrefois, les visiteurs de ces collections minéralogiques pouvaient repartir en ayant acheté des échantillons pour les rapporter chez eux dans leur musée personnel. On peut très bien imaginer qu'une telle collection existait au Musée de l'École des Mines ou au Muséum national d'Histoire naturelle.

adresse officielle de l'ossuaire municipal, musée de la Ville de Paris depuis 2004.



Figure 16. Maquette d'un escalier de minéralogie présentée lors d'une exposition temporaire qui se tint, en 2013, au musée des Arts et Métiers. Sur chacune des marches étaient déposés des échantillons de roche, comme c'était le cas dans les cabinets minéralogiques constitués dans les carrières sous Paris au XIX^e siècle.

Mais qu'est-ce qu'un « bout de caillou » en comparaison de cristaux lorsqu'un musée a besoin de place et qu'il ne peut plus s'agrandir ? Sur l'escalier du Cabinet de Cochin, si les contremarches portent bien le nom du lit de pierre gravée et l'indication de son épaisseur, les marches attendent toujours des échantillons... que des géologues pourraient fournir pour participer à l'enrichissement de la présentation muséologique de l'association (voir la figure 3). On a pu se faire une idée de ce que cela pourrait donner dans la micro-exposition « **Des carrières et des hommes** » qui était visible dans une salle du Musée des arts et métiers jusqu'au 2 juin 2013, sauf que, dans les carrières de Cochin, ce n'est pas une maquette d'escalier minéralogique qui est présentée mais un cabinet reconstitué à l'échelle grandeur nature. Alors, on compte sur vous ?

* **Gilles Thomas**, fonctionnaire à la Ville de Paris, est le conseiller technique tant pour les ouvrages sortis sur le sujet des anciennes carrières souterraines (en France comme à l'étranger : Allemagne, États-Unis, Chine, Japon, etc.), que pour les documentaires télévisuels, les fictions cinéma, les romans, les bandes dessinées... Il est membre de la Société d'études et d'aménagement des anciennes carrières des Capucins (SEADACC) et co-auteur de l'« **Atlas du Paris souterrain. La doublure sombre de la Ville lumière** » (Parigramme, 2001), qui a reçu le « Prix Haussmann 2002 ».

Remerciements

Gilles Thomas a déjà, dans le passé, permis aux membres de la SAGA de bien connaître l'histoire géologique de Paris. Il a en effet publié dans *Saga Information* n° 282, de décembre 2008 : « Quand les carrières sous Paris avaient (déjà) une vocation pédagogique » et dans *Saga Information* n° 298, de juin 2010 : « L'Exposition Universelle Internationale de Paris 1900 » et ses extensions souterraines.

Nous le remercions vivement d'avoir une nouvelle fois accepté de nous donner ce long article sur l'histoire mouvementée de ces anciennes carrières souterraines des Capucins, que de nombreux membres de la SAGA connaissent pour les avoir visitées avec les guides de la SEADACC. Ph.B.-S.

Réédition, en 2013, du « Paris souterrain », d'Émile Gérards

S'il est un ouvrage vieux de presque un siècle et qui pourtant n'a pas vieilli, c'est bien celui-ci. Parmi les nombreux livres sur la capitale, il est un des rares qui évoquent le rôle fondamental du sous-sol de Paris dans sa croissance économique et dans son histoire.

Véritable encyclopédie du Paris souterrain à l'aube du XX^e siècle, c'est une source exceptionnelle de documentation. Observations personnelles, rapports, citations, illustrations et témoignages, voisinent avec des controverses et de savoureuses anecdotes pour mieux restituer l'époque charnière de la naissance du Paris moderne, celui de la première moitié du XX^e siècle, et qui ne changera guère jusqu'à l'avènement du RER et de l'urbanisme souterrain.

Rien de ce qui concerne le sous-sol de Paris n'est passé sous silence : présentation claire et bien illustrée de la géologie parisienne, nappes souterraines, eaux minérales, adduction d'eau, carrières, catacombes, égouts, faune et flore, voies de communication, etc.

Un ouvrage illustré de photographies noir et blanc et de vingt plans du sol de Paris en couleur.

Initialement paru en 1908, ce monumental ouvrage est une véritable encyclopédie du sous-sol de Paris. Toujours réédité depuis lors, il a fait l'objet, cette année, d'une nouvelle réédition en deux volumes. Chaque tome est proposé en prix public à 25,50 €. Gilles Thomas nous les propose à 20 € seulement chacun.

Si vous êtes intéressé, contactez-le à l'adresse : gilles.thomas@paris.fr